

**ETUDE DE FAISABILITE D'ELECTRIFICATION RURALE  
DE QUATRE LOCALITES (BAMA, GAYERI, SEYTENGA, SEBBA)  
DU BURKINA FASO**

**Annexe : SEBBA**

-----

**Avril 2001**

## **1. INTRODUCTION**

Le Département de Sebba est le chef-lieu de la Province du Yagha. Il a été également retenu par la coopération danoise dans la perspective de bénéficier d'une électrification rurale décentralisée. La Province du Yagha est une zone d'intervention de DANIDA à travers le Projet de Gestion des Ressources Naturelles dans le Séno et le Yagha (PGRN/SY).

L'étude de faisabilité doit définir un avant-projet sommaire financièrement faisable en vue d'une électrification de cette localité. A cette étape de l'étude, il s'agit de faire l'état des lieux et de dégager les perspectives de développement pour les dix prochaines années.

Le rapport abordera de façon systématique le cadre physique et administratif, la population, les secteurs sociaux, les secteurs de production, les acteurs de développement et enfin, les potentialités et les perspectives de développement.

Pour cette localité, il a été possible de disposer d'une documentation pertinente, à savoir la monographie de la Commune de Sebba élaborée par la Commission Nationale de la Décentralisation du Premier Ministère à laquelle il sera fait recours pour la description précise de l'état des lieux, en même temps que l'exploitation des résultats, d'enquêtes de terrain.

## **2. CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF**

Sebba est le chef-lieu de la Province du Yagha, depuis la création de cette province en 1996. ses coordonnées géographiques sont : 00° 31' 41" de longitude Est et 13° 26' 22" de latitude Nord. Ses limites officielles définies par la loi sont les suivantes :

- au Nord : au kilomètre 1,50 sur la route de Lonagol ;
- au Sud : au kilomètre 2,00 sur la route de Mansila ;
- à l'Ouest : au kilomètre 3,00 sur la route de Dori n° 7 ;
- à l'Est : au kilomètre 2,00 sur la route de Tankougounadié.

Le Yagha couvre une superficie d'environ 6 591 km<sup>2</sup>. Son relief se caractérise par la présence de cordons dunaires, de buttes et collines, de glacis ainsi que de vallées et dépressions. Son climat est de type soudano-sahélien avec une pluviométrie oscillant entre 400 et 600 mm par an. On note l'existence de deux vents : l'harmattan à caractère asséchant, et la mousson qui introduit la saison des pluies.

Les précipitations annuelles enregistrées par la Direction Provinciale de l'Agriculture pour Sebba sont les suivantes :

**Tableau n° 1 : Précipitations annuelles à Sebba de 1989 à 1999**

Années	Hauteur d'eau (mm)	Nombre de jours
1989	382	33
1990	454	33
1991	538,3	32
1992	622,6	37
1993	450	33
1994	721,5	54
1995	450	33
1996	467,7	36
1997	350,7	24
1998	567,9	44
1999	484,8	48
<b>Moyenne</b>	<b>499,05</b>	<b>37</b>

Source : Monographie de la Commune de Sebba

Les caractéristiques des sols du Yagha et du Sahel sont décrites au tableau n° 2.

**Tableau n° 2 : Caractéristiques et types de sols au Sahel et au Yagha**

Typologie	Caractéristiques	Superficie (km <sup>2</sup> )	
		Yagha	Sahel
Sols éoliens : profonds, sableux	Ee, H, F,	1 007	8 243
Sols éoliens : profonds, sableux en surface, argileux en profondeur	Eh, H, S	2 517	8 911
Sols éoliens : profonds, argilo-sableux en surface, argileux en profondeur	B, F, H, G	954	2 482
Sols profonds argileux	H, G, F,	983	4 074
Sols profonds alluviaux	D, H, T,	69	732
Sols à profondeur moyenne et faible	Eh, P, B, F, H, G	1 447	11 708
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>6 977</b>	<b>36 150</b>

B : battance surface

D : drainage faible

Ee : érosion éolienne

Eh : érosion hydrique

P : profondeur

F : fertilité très faible

H : régime hydrique déficitaire

T : texture argileuse lourde

S : structure solenetz

G : taux de gravillons élevé

Source : Monographie de la Commune de Sebba

La Commune de Sebba elle-même renferme trois types de sols :

- sols bruns eutrophes ;
- sols sablo-argileux hydromorphes ;
- sols gravillonnaires.

L'hydrographie de la Province est marquée par trois cours d'eau importants : Yali, Fage et Sirba. A l'exception de quelques lacs formés dans les dépressions, tous ces cours d'eau sont temporaires.

Les ressources naturelles sont soumises à une dégradation progressive due à la nature du climat, mais surtout aux activités agropastorales et à l'action de l'homme dans le domaine de l'habitat. Fort heureusement, ces derniers temps, la tendance s'est inversée. En effet, la Monographie de la Commune de Sebba donne l'évolution suivante entre 1983 et 1998 :

- déplacement relatif des zones de culture vers les bas-fonds, ce qui freine la dégradation des terres exondées ;
- protection accrue des berges des cours d'eau ;
- reprise des formations naturelles ;
- baisse de la proportion des terres dénudées.

De façon générale, on note une baisse de la pression sur l'environnement. Cette évolution favorable est présentée aux tableaux n° 3 et 4 ci-dessous :

**Tableau n° 3 : Statistiques de l'occupation des terres dans la Commune de Sebba en 1983**

<b>Unité</b>	<b>Superficie en ha</b>	<b>Taux en %</b>
Agglomération	25,1755	1,1805
Cordon rupicole	6,9505	0,3259
Culture de bas-fond	323,6668	15,1775
Culture sur glacis	1 161,1424	54,4488
Forêt galerie	354,0614	16,6028
Sol dénudé	129,6813	6,0811
Sol érodé	81,1902	3,8072
Steppe	26,4273	1,2392
Non défini	24,2441	1,1369
<b>Ensemble unités</b>	<b>2 132,5395</b>	<b>100,0000</b>

**Source : Monographie de la Commune de Sebba**

**Tableau n° 4 : Statistiques de l'occupation des terres dans la Commune de Sebba en 1998**

<b>Unité</b>	<b>Superficie en ha</b>	<b>Taux en %</b>
Agglomération	41,362	1,9451
Cordon rupicole	13,6242	0,6407
Culture de bas-fond	342,3027	16,0970
Culture sur glacis	1 178,7036	55,4292
Forêt galerie	391,1022	18,3918
Sol dénudé	23,1448	1,0884
Sol érodé	5,4821	0,2578
Steppe	128,9321	6,0631
Plantation	6,0343	0,2838
Non défini	1,8511	0,0870
<b>Ensemble unités</b>	<b>2 132,5391</b>	<b>100,0000</b>

**Source : Monographie de la Commune de Sebba**

### **3. ETAT DE LA POPULATION**

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat en 1996 donnait à la Commune de Sebba une population de 4 259 habitants avec environ 798 ménages. Cette population est répartie en 2 186 femmes (51,33 %) et 2 073 hommes (48,76 %), comme l'indique le tableau n° 5 ci-dessous :

**Tableau n° 5 : Population de la Commune de Sebba par sexe  
et par groupes d'âge en 1996**

<b>Groupes d'âge</b>	<b>Masculin</b>	<b>Féminin</b>	<b>Total</b>
0-4	330	384	714
5-9	359	356	715
9-14	282	290	572
15-19	232	241	473
20-24	196	184	380
25-29	131	119	250
30-34	115	109	224
35-39	95	89	184
40-44	62	88	150
45-49	60	75	135
50-54	56	68	124
55-59	38	38	76
60-64	42	44	86
65-69	24	48	72
70-74	26	25	51
75-79	17	9	26
80 et +	6	18	24
<b>ND</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
<b>Total</b>	<b>2 073</b>	<b>2 186</b>	<b>4 259</b>

**Source : Monographie de la Commune de Sebba**

La Commune regroupe 17,51 % de la population du Département de Sebba et 3,66 % de la Province du Yagha. L'analyse fait ressortir une extrême jeunesse de la population (58 % de la population ont moins de 20 ans). La pyramide des âges fait apparaître une forte natalité, mais malheureusement une forte mortalité, ce qui signifie une faible espérance de vie.

La population en âge de travailler (15 à 64 ans) représente 48,8 %. La répartition par type de profession est comme suit :

**Tableau n° 6 : Population active de 6 ans et plus de la Commune de Sebba selon le groupe de profession**

Groupe de profession	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
<b>Groupe 0 :</b> Agriculteurs, éleveurs, pêche, forêt	1 118	87,1	114	47,3	1 232	80,8
<b>Groupe 1 :</b> Administrateurs, cadres supérieurs, professions libérales	6	0,5	0	0,0	6	0,4
<b>Groupe 2 :</b> Administrateurs, cadres moyens	6	1,6	0	0,0	6	0,4
<b>Groupe 3 :</b> Manœuvres, employés, ouvriers, cadres subalternes	21	3,0	34	14,1	55	3,6
<b>Groupe 4 :</b> Commerce	39	1,2	54	22,4	93	6,1
<b>Groupe 5 :</b> Artisans	15	0,7	11	4,6	26	1,7
<b>Groupe 6 :</b> Services domestiques	9	0,7	3	1,2	12	0,8
<b>Groupe 7 :</b> Forces armées et sécurité	10	0,8	0	0,0	10	0,7
<b>Groupe 8 :</b> Personnel de culte chrétien, musulman et autres croyances ; tradipraticien	4	0,3	0	0,0	4	0,3
<b>Groupe 9 :</b> Sans profession et profession non précisée	55	4,8	25	10,4	80	5,2
<b>Total</b>	<b>1 283</b>	<b>100</b>	<b>241</b>	<b>100</b>	<b>1 524</b>	<b>100</b>

**Source : Monographie de la Commune de Sebba**

Le niveau d'instruction est faible : 80,6 % de la population de la Commune sont analphabètes (cf. tableau n° 7).

**Tableau n° 7 : Population de 6 ans et plus selon le niveau d'instruction dans la Commune de Sebba**

Niveau d'instruction	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Aucun	1 257	76	1 468	85	2 725	80,6
Primaire	248	15	224	13	472	14
Secondaire premier cycle	102	6,2	32	1,9	134	4
Secondaire second cycle	30	1,8	2	0,1	32	0,9
Supérieur	16	1	1	0,1	17	0,5
<b>Total</b>	<b>1 653</b>	<b>100</b>	<b>1 724</b>	<b>100</b>	<b>3 380</b>	<b>100</b>

**Source : Monographie de la Commune de Sebba**

La densité de la population est très forte dans la Commune par rapport au Département et à la Province : 202,81 hab./km<sup>2</sup> (cf. tableau n° 8).

**Tableau n° 8 : Densité de population au Yagha et dans la Commune de Sebba en 1996**

	Population	Superficie (km <sup>2</sup> )	Densité
Commune de Sebba	4 259	21	202,81
Sebba (département sans la Commune)	20 051	922	21,75
Sebba département et Commune	24 310	943	25,77
Yagha	116 419	6 591	17,66

**Source : Monographie de la Commune de Sebba**

La langue la plus parlée est de loin le Fulfuldé (90,09 %) de la population, suivie du Mooré (1,26 %).

La religion musulmane est dominante (98,1 % de la population). La religion catholique et la religion protestante représentent respectivement 1,2 % et 0,6 %.

Les mouvements migratoires dans le Département de Sebba et la Province du Yagha sont de trois ordres :

- recherche de pâturages et de points d'eau pour les animaux ;
- mouvements vers les sites d'orpillage de la province ;
- recherche d'emploi dans les villes du Burkina Faso.

L'habitat est surtout traditionnel avec une prédominance des maisons en banco (cf. tableaux n° 9 et 10).

**Tableau n° 9 : Répartition des ménages selon la nature du toit  
dans la Commune de Sebba**

Nature du toit	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Tôles	51	8	1	0,6	52	8,5
Tuiles	3	0,5	1	0,6	4	0,5
Terre battue	343	54	98	60,1	441	55,2
Chaume	190	29,9	53	32,5	243	30,5
Autres	48	7,6	10	6,1	58	7,3
<b>Total</b>	<b>635</b>	<b>100</b>	<b>163</b>	<b>100</b>	<b>798</b>	<b>100</b>

Source : Monographie de la Commune de Sebba

**Tableau n° 10 : Répartition des ménages selon la nature des murs  
dans la Commune de Sebba**

Nature du toit	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Dur	13	2,1	0	0	13	1,6
Semi-dur	8	1,3	0	0	8	1
Banco amélioré	10	1,6	2	1,2	12	1,5
Banco	499	78,7	137	84	636	79,8
Paille	95	15	20	12,3	115	14,4
Autres	9	1,4	4	2,5	13	1,6
<b>Total</b>	<b>634</b>	<b>100</b>	<b>163</b>	<b>100</b>	<b>798</b>	<b>100</b>

Source : Monographie de la Commune de Sebba

#### **4. ETAT DES SECTEURS SOCIAUX**

##### **4.1. Santé**

Sebba constitue un district sanitaire parmi les trois que compte la région du Sahel. Son personnel est composé de :

- 2 médecins,
- 6 infirmiers diplômés d'Etat,
- 4 infirmiers brevetés,
- 3 accoucheuses auxiliaires,
- 2 maïeuticiens d'Etat,
- 2 agents itinérants de santé,
- 1 matrone,
- 4 filles et garçons de salle,
- 1 préparateur d'Etat en pharmacie,
- 18 agents de santé communautaire,
- 1 adjointe de cadre hospitalier,
- 1 agent comptable,
- 2 chauffeurs bénévoles.

Mais par rapport aux normes de l'OMS, ce personnel reste insuffisant (cf. tableau n° 11).

**Tableau n° 11 : Ratios personnel/habitants du district sanitaire de Sebba en 1999**

<b>District sanitaire de Sebba</b>	<b>Normes OMS</b>
1 Médecin pour 126 964 habitants	1 pour 10 000 habitants
1 Infirmier pour 6 682 habitants	1 pour 5 000 habitants
1 Sage Femme / Accoucheuse pour 12 696 habitants	1 pour 5 000 habitants

**Source : Monographie de la Commune de Sebba**

Les pathologies les plus couramment rencontrées selon les statistiques établies en 1998 sont dans l'ordre :

- paludisme : 33,3 % des cas ;
- affections respiratoires : 27,30 % ;
- affections de la peau : 7,69 % ;
- dysenteries : 5,93 % ;
- affections de l'appareil digestif : 5,73 %.

Le potentiel épidémique est constitué par la méningite et la rougeole qui présentent des taux élevés de létalité.

Les infrastructures sanitaires sont composées :

- du CM(Centre Médical),
- du CMA( Centre Médical avec Antenne chirurgicale) qui n'est pas encore fonctionnel,
- d'un dépôt pharmaceutique situé au sein du CM,
- d'une pharmacie privée.

## **4.2. Education**

La Commune comprend deux écoles : l'École A avec 6 classes et l'École B avec 1 classe ouverte seulement durant l'année scolaire 1999/2000. A l'École A, les filles représentent 44,87 % des effectifs et les garçons 55,13 % (cf. tableau n° 12).

**Tableau n° 12 : Effectifs des élèves de l'École A de Sebba en 1998/99 et 1999/2000**

Année scolaire	1998/1999			1999/2000		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
CP1	34	37	71	40	37	77
CP2	43	23	66	40	30	70
CE1	28	23	51	39	28	67
CE2	44	39	83	29	17	46
CM1	24	27	51	36	34	70
CM2	34	26	60	31	29	60
<b>Total</b>	<b>207</b>	<b>157</b>	<b>382</b>	<b>215</b>	<b>175</b>	<b>390</b>

**Source : Monographie de la Commune de Sebba**

L'enseignement coranique pour lequel il n'existe malheureusement de données fiables mérite tout de même d'être signalé. Il est assuré par des marabouts ambulants.

La Commune dispose d'un lycée comprenant 4 classes : 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>. Les effectifs totaux sont de 139 élèves, dont 39 filles et 100 garçons. L'équipe enseignante compte 7 professeurs.

Ces campagnes d'alphabétisation ont eu lieu dans différents quartiers, villages et secteurs avec l'appui de l'Institut National d'Alphabétisation et des partenaires au développement.

## **4.3. Action sociale**

Les services fournis par la Direction Provinciale de l'Action Sociale et de la Famille couvre l'Enfance, la Promotion de la Famille et l'Insertion Sociale. L'effectif est réduit à deux agents uniquement. Une garderie populaire comportant 43 inscrits (21 garçons et 22 filles) est tenue par deux éducateurs préscolaires adjoints.

## **5. LES SECTEURS DE PRODUCTION**

### **5.1. L'agriculture**

L'agriculture est une activité économique très pratiquée dans la province par rapport aux autres provinces du Sahel, à tel point que le Yagha est connu sous le nom de «grenier du Sahel». Les principales spéculations rencontrées sont le sorgho, le mil, le maïs et le riz au titre des cultures vivrières, l'arachide, le sésame et le niébé au titre des cultures de rente.

C'est une activité qui occupe près de 60% de la population de Sebba. Les principales cultures pratiquées sont le sorgho, le mil, le riz, l'arachide, le niébé. Les méthodes culturales se limitent à l'exploitation de petites superficies et l'utilisation d'outils rudimentaires. Les superficies emblavées sont estimées à environ 8 411,300 ha.

Les situations des productions de la commune de Sebba sont cumulées avec celles de la province.

La dégradation des sols affecte 110 000 ha due à une érosion intense en ravine et une érosion décapante en nappe. Cette dégradation des ressources naturelles est liée à la désertification, aux conditions climatiques, à la pression humaine et animale.

Comme partout dans toutes les zones rurales du Burkina, la réforme agraire et foncière connaît des limites dans son application.

Les modes d'acquisition des terres dans la commune de Sebba demeurent un domaine réservé aux autorités traditionnelles. L'hydraulique agricole est très dérisoire et comprend :

- Un barrage à Niapsi dans le département de Solhan pour l'irrigation de la culture du riz (16 ha de surface exploitée).
- Un bouli dans la commune de Sebba pour le maraîchage (surface agricole utile, 1ha) .
- Des puits busés et des puisards dans les bas-fonds pour le maraîchage ( 16 ha de superficie exploitée ).

Les statistiques des principales productions de l'année 2 000 montrent que les céréales ont été cultivés sur une superficie totale de 45 165 ha contre 440 000 ha de surface agricole utile soit 9, 74%. Cela démontre une sous exploitation de la superficie cultivable avec le constat d'un faible rendement ( Cf tableau N° 13ci-dessous ).

**Tableau n°3 : Statistiques des principales cultures année 2000**

<b>Spéculation</b>	<b>Superficie (ha)</b>	<b>Rendement (Kg/kg)</b>	<b>Production (tonne)</b>
Mil	15 850	357	5 650
Sorgho	22 700	365	8 285
Maïs	785	453	355
Riz	80	4 000	320
Arachide	100	248	24
Niébé	5 650	150	847

**Source : DPA - Yagha**

Le riz est très peu cultivé ( seulement sur une superficie de 80 ha) , mais l' on constate un excellent rendement de 4 000 kg/ha.

Ce qui permet de dire qu'avec un peu plus de moyens matériels, financiers, d'effort humain, la production de riz serait très rentable ; développer les cultures de rente serait une source de revenu potentielle pour les populations.

Le plan régional du développement agricole du Sahel, fait ressortir que très peu d'agriculteurs utilisent les outils modernes et connaissent des difficultés quant à l'approvisionnement en intrants notamment les engrais chimiques. Ces deux aspects font partie des contraintes que connaît le domaine agricole dans la province du Yagha ; à cela il faut ajouter les attaques des déprédateurs des sols, les difficultés de stockage des céréales, la non- maîtrise de l'eau , le faible taux d'alphabétisation des producteurs, le manque d'organisation des circuits d'approvisionnement et d'écoulement des produits, l'enclavement de la province.

Les cultures de contre- saison qui ne concernent que l'exploitation maraîchère, se pratiquent autour des points d'eau permanents et temporaires. L'activité mobilise plus de femmes que d'hommes.

Elles produisent des légumes divers tels les choux, la pomme de terre, la tomate, la laitue...Ces différents produits contribuent à changer les habitudes alimentaires et à diversifier les plats. La commercialisation de ces produits agricoles (toutes saisons confondues) constitue un capital économique pour les populations.

**Tableau n°14 : Répartition par sexe des activités agricoles**

<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
Défrichage et labour des terres	Semis des céréales
Sarclage des cultures	Labour et semis de leurs lopins de terre
Culture dans les bas-fonds	Sarclage des cultures
Récolte et transport des céréales	Récolte et transport des céréales
Stockage des céréales	Séchage des produits céréaliers
Coupe de la chaume pour la toiture	Maraîchage
Recherche des pâturages pour la saison sèche	Stockage des pâturages

***Source : enquête sur la faisabilité de l'électrification de Sebba (Mars 2001)***

Pourvue de terres de bonne qualité, la Province du Yagha est longtemps restée le grenier du Sahel, cependant avec la dégradation des ressources naturelles accentuées ces dernières années, elle a connu un grave déficit céréalier comme le montre le tableau N° 15 :

**Tableau N° 15 : Bilan céréalier des trois (3) dernières années**

<b>Campagne agricole</b>	<b>Production ( tonne )</b>	<b>Déficit (tonne)</b>	<b>céréalier</b>
1995-1996	48 490	- 9 865	
1996-1997	36 547	- 23 051	
1997-1998	26 680	- 32 491	

**Source : DRA – SAHEL**

De nos jours la production annuelle ne couvre que 36% des besoins de la population. A ce déficit il faut ajouter les fortes fluctuations des prix entre les périodes de récoltes et la période de soudure qui caractérisent l'insécurité alimentaire des populations.

A Sebba, pendant les récoltes de cette année, le prix d'un (1) sac de sorgho qui coûtait entre 4 500 et 5 000f/cfa se situe entre 13 000 et 17 000frs/cfa en Mars.

L'instabilité des prix pénalise les paysans pauvres qui vendent leur production à la récolte à un bas prix et qui sont obligés de la racheter quelques mois plus tard au double, voire au triple du prix pour subvenir à leurs besoins alimentaires.

- La mise en place des banques de céréales est une stratégie de lutte contre les hausses exagérées des prix de céréales.

Il existe 4 banques de céréales dans la commune soutenues par l'ONG Afrique Verte. Cependant avec le déficit céréalier constaté partout, l'exploitation de ces banques de céréales demeure difficile à cause des problèmes d'approvisionnement en céréales et la hausse exagérée des prix d'achat des céréales.

## **5.2. L'élevage**

L'élevage vient en seconde position après l'agriculture comme activité économique dans la Commune. Il est dominé par les caprins, les bovins et les ovins en termes d'effectifs. Une estimation faite en 1998/99 donne la situation suivante :

**Tableau n° 16 : Estimation de l'effectif du cheptel dans la Commune de Sebba en 1998/99**

	<b>Bovins</b>	<b>Ovins</b>	<b>Caprins</b>	<b>Asins</b>	<b>Equins</b>	<b>Total</b>
Effectifs	1 000	700	1 300	150	1	<b>3 151</b>
Pourcentage	31,73 %	22,22 %	41,26 %	4,76 %	0,03 %	<b>100 %</b>

**Source : DRRRA - SAHEL**

Les facteurs de production sont les pâturages naturels, les soins vétérinaires et l'eau. Il n'existe pas de puits pastoraux dans la périphérie de la commune. En saison sèche les éleveurs connaissent des difficultés pour l'alimentation en eau de leurs bétail.

Le gros bétail est généralement destiné à l'exportation et le petit ruminant est destiné à la consommation locale.

Les activités liées à l'élevage comme la transformation du lait, la collecte des cuirs et peaux, les œufs apportent quelques revenus aux familles.

La répartition par sexe des actualités d'élevage est la suivante :

***Tableau n°17 : Répartition par sexe des activités d'élevage.***

<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
Entretien et surveillance du gros bétail (l'alimentation, l'eau)	Embouche du petit bétail
Veiller aux soins médicaux des animaux toutes catégories confondues (vaccins, suivi des animaux par le vétérinaire)	Elevage de la volaille et vente des oeufs
Vente du bétail, de la volaille et des oeufs	Traite et transformation du lait
Boucherie (abattage des animaux et vente de la viande) construction des parcs de vaccination	Vente du lait, yaourt, et d'autres produits dérivés du lait
Collecte et vente des cuirs et peaux	Stockage du pâturage pour la saison sèche
Recherche de pâturage et des matériaux de construction des enclos	Apporter de l'eau et engraisser les animaux en embouche

***Source : enquête sur la faisabilité de l'électrification de Sebba (Mars 2001)***

### **5.3 - Pêche et faune**

Les produits de la pêche proviennent du lac Higha, du barrage de Niapsi et des cours d'eau du Yali, de la Faja et la Sirikiba.

Tout comme la pêche, l'exploitation forestière est contrôlée et concerne les bois de chauffe, le bois de construction et les produits de la chasse.

Dans la Province on trouve des biches, des phacochères, quelques hyènes, les outardes, des pintades sauvages, les francolins. Toutes ces activités permettent aux familles de dégager des revenus monétaires.

### **5.4. Commerce et artisanat**

L'agriculture et l'élevage sont les principales activités génératrices d'emploi et de revenu dans la commune de Sebba. Viennent ensuite le commerce, l'artisanat, la pêche.

L'enclavement de la Province et de la Commune ne permet pas le développement de l'activité commerciale. Les routes sont impraticables entre les départements, entre la Province et les grandes villes. Sebba est à quelques

kilomètres du Niger mais le mauvais état de la route rend difficile tout échange commercial.

Dans la Commune on dénombre deux (2) pharmacies, un (1) abattoir, deux (2) buvettes, trois (3) restaurants populaires, huit (8) boutiques, quatre (4) vendeurs de carburants, un vidéo club, 14 couturiers.

Très peu développé, l'artisanat regroupe les forgerons, les bijoutiers, cordonniers, menuisiers, bouchers, maçons, photographes, boulangeries traditionnelles. A Sebba on compte 6 moulins, 3 ateliers de soudure à gaz, 1 photographe, 3 boulangeries traditionnelles, 3 mécaniciens motos, 2 réparateurs de postes radio et téléviseurs.

## **6. LES SECTEURS DE SOUTIEN A LA PRODUCTION**

La Commune de Sebba, tout comme la province du Yagha connaît un enclavement tel que son développement est rendu difficile. La principale route qui relie Sebba à Dori est défectueuse. Il en est de même des pistes rurales. En hivernage, le transport ponctuel par pirogues est nécessaire pour atteindre Sebba ou pour en sortir. Il n'existe pas de compagnie de transport reliant Sebba. Le transport des personnes et des marchandises est assuré par de rares particuliers, seulement les jours de marché et quand les voies sont praticables.

### **6.1. Hydraulique**

En l'absence d'un réseau d'adductions d'eau courante, la population s'approvisionne de la manière suivante :

- 88,9 % par des forages équipés de pompes ;
- 8,8 % par des puits ordinaires ;
- 1,6 % par des rivières et des marigots.

### **6.2. - Marché et prix**

La faiblesse du réseau de communication est une contrainte au développement de la zone de Sebba.

Il existe deux types de marché à Sebba. Un marché journalier et un marché hebdomadaire. Le marché hebdomadaire qui se tient chaque lundi est le plus important dans la mesure où il regroupe des vendeurs et acheteurs de divers horizons, avec des produits de multiples variétés. Ce marché comprend un marché de céréales et divers produits de grande consommation.

## **Tableau n°18 : Répartition des activités commerciales selon les sexes.**

<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- produits agricoles : sorgho, mil, riz, haricot</li> <li>- produits de l'élevage : bétail et volailles viandes, œufs, cuirs et peaux</li> <li>- produits de l'artisanat utilitaires : daba, houe machette</li> <li>- objets de parures : bijoux en argent marmite, habillement et produits de beauté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vente des condiments et des oeufs</li> <li>- Transformation de certains produits agricoles : restauration fritures, baignés, galettes...</li> <li>- Lait et produits dérivés du lait(savon, beurre extrait du lait, yaourt)</li> </ul>

***Source : enquête sur la faisabilité de l'électrification de Sebba (Mars 2001)***

Les prix des produits varient selon les saisons et leur origine.

EX : Après les récoltes les céréales coûtent moins cher et quelques mois après, les prix atteignent le double voire le triple du prix initial. La hausse des prix des céréales est liée à l'enclavement de la zone et au déficit céréalier qu'a connu la commune ces dernières années. Les commerçants viennent jusqu'à Ouagadougou pour l'approvisionnement en Sorgho.

Quant au bétail, surtout destiné à l'exportation, les prix baissent pendant les périodes de soudure et durant la saison sèche quand il manque le pâturage et l'eau

### **6.3 - Transport et Communication**

Dans la commune de Sebba des infrastructures existent mais à un stade embryonnaire :

La principale voie qui relie Sebba à Dori est uniquement praticable en saison sèche. Le transport routier est assuré par des particuliers le jour du marché.

Le transport par pirogues est organisé en hivernage pour permettre l'échange entre la ville et les autres localités où il existe des bas-fonds ou des mares à franchir.

Sebba est situé à quelques kilomètres du Niger, mais cette précarité des axes de communication rend les échanges difficiles.

Sebba dispose d'une piste d'atterrissage qui assure rarement des vols.

L'enclavement interne et externe limite donc les actions de développement.

### **6.4. - Télécommunications**

Dans ce domaine, l'Office National des Télécommunications (ONATEL) est le véritable outil d'information qui diminue l'état d'isolement de la commune. Le téléphone a pris un peu d'ampleur seulement à partir de 1995 avec l'équipement de la localité en réseau automatique. Actuellement on y dénombre 29 lignes téléphoniques. On note une faible couverture médiatique ; les émissions radiophoniques des chaînes nationales et internationales sont difficilement accessibles aux populations. Il n'y a pas

de <sup>1</sup>couverture télévisuelle ; seuls le Haut- commissariat et le projet Danida disposent d'antennes paraboliques qui les épargnent de l'enclavement médiatique.

### 6.5. - Energie

Au Sahel, la ville de Sebba est le seul chef- lieu de province à ne pas disposer de système de distribution d'électricité .

Dans le cadre d'un programme de couverture de chefs- lieux de département en énergie solaire, des panneaux solaires ont été installés dans les bâtiments administratifs.

Outre les panneaux solaires, il existe d'autres sources d'énergie telles que le pétrole, les piles, les bougies, l'essence, le gaz, le gasoil, les batteries.

Les ventes d'énergie aux ménages et chiffres d'affaires réalisés par les petits commerçants de l'énergie se présentent comme suit :

**Tableau N° 19 : Ventes d'énergie aux ménages**

<b>Désignations</b>	<b>Quantités vendues/mois</b>	<b>CA réalisés par mois</b>	<b>CA réalisé par an</b>
Pétrole	1200	450.000 FCFA	5.400.000 FCFA
Piles p/m	2213	333.890 FCFA	4.006.680 FCFA
Bougies	320	32.000 FCFA	384.000 FCFA
<b>Total</b>		<b>815.890 FCFA</b>	<b>9.790.680 FCFA</b>

***Source : enquête sur la faisabilité de l'électrification de Sebba (Mars 2001)***

- CA = Chiffres d'affaires
- p/m = petites et moyennes piles

Sur ce tableau, les quantités d'énergie vendues montrent que les ménages consomment énormément de pétrole et de piles. Le pétrole pour les lampes et les piles pour les torches, les radio K7. Chaque ménage enquêté dispose d'au moins deux (2) lampes à pétrole et d'un (1) poste radio et d'une radio cassette.

Les commerçants de ces types d'énergie font d'énormes bénéfices( Cf chiffres d'affaires mensuels et annuels ).

Cette grande consommation constitue un indicateur de besoin en énergie pour l'éclairage et la distraction des ménages.

Le gaz, le gasoil, les batteries sont utilisés pour les activités professionnelles comme l'indique le tableau N° 20 sur les coûts d'énergie utilisée dans l'exercice des activités professionnelles.

**Tableau N°20 : Coûts d'énergie utilisée professionnellement ( sans administration et organismes) .**

	<b>Type d'énergie utilisée</b>	<b>Coût mensuel en FCFA</b>	<b>Coût annuel en FCFA</b>
Moulins (5)	Gasoil	207.200	2.486.400
Soudure (3)	Gaz	180.000	2.160.000
Tailleur (1)	Pétrole	1.500	18.000
Buvettes (2)	Gaz + Pétrole	48.350	580.200
Autres	Gaz + Pétrole	25.945	311.340
<b>Total</b>		<b>462.995</b>	<b>5.555.940</b>

***Source : enquête sur la faisabilité de l'électrification de Sebba (Mars 2001)***

## **7. LES ACTEURS DE DEVELOPPEMENT**

### **7.1. Services techniques et administratifs**

Au niveau des services techniques et administratifs, Sebba compte :

- Cinq Directions Provinciales :
  - Agriculture,
  - Ressources Animales,
  - Enseignement de Base et Alphabétisation,
  - Action Sociale et Famille,
  - Environnement, Eaux et Forêts, et

- le district sanitaire.

A cela, il faut ajouter les Services de douane, ainsi que les forces de l'ordre (police et gendarmerie).

## **7.2. Projets , ONG et associations**

Quant aux partenaires au développement intervenant dans la Province et dans la Commune, ils sont nombreux comme de façon générale dans le Sahel burkinabé. Un récapitulatif concernant la Province du Yagha est donné au tableau n° 21ci-dessous :

**Tableau n° 21: Projets, ONG et Associations intervenant au Yagha**

Dénomination	Sigle	Représentation ou siège au Yagha	Domaines d'intervention	Intervention dans la Commune
Projet d'Appui aux Initiatives Communautaires de Base / Lutte contre la Pauvreté	PAICB/LCP	Oui	Subvention, crédits, réalisations d'infrastructures socio-économiques, formations	Oui
Euro Action Accord	EAA	Non	Agriculture, Elevage, Hydraulique, Alphabétisation	Oui
Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane	APESS	Non	Agriculture, Elevage, Commerce de bétail, Alphabétisation, Formation	Oui
Association TIN TUAN		Non	Alphabétisation	Oui
Coopération Danoise au Développement	DANIDA	Oui	Projet Intégré GT/GRN	Non
Réseau des Caisses Populaires du Burkina	RCPB	Oui	Epargne, Crédit	Oui
Association Node Nooto	UPG	Oui	Collecte et commerce, crédits alphabétisation	Oui
Organisation Néerlandaise au Développement	SNV	Oui	Aménagement rizicole	Non
Association Afrique Verte		Non	Collecte et commerce de céréales	Oui
Save the Children Fund / UK	SCF/UK	Non	Hydraulique, Enfance, Santé	Oui

Source : Monographie de la Commune de Sebba

### 7.3. Organisation du monde rural

Les activités des paysans sont liées aux différentes saisons. En saison pluvieuse, les hommes s'occupent des travaux champêtres aidés par les femmes lors des semailles, des récoltes et le transport des céréales des champs à la maison. Elles veillent aussi au séchage et au stockage des produits.

En plus des durs travaux champêtres qui nécessitent la force des hommes, ceux-ci se chargent de la confection des toitures, des clôtures en chaume. La chaume est une matière que l'on trouve pendant l'hivernage. Les femmes bénéficient de lopins de terre pour leurs activités personnelles ; elles s'occupent des travaux ménagers et de l'éducation des enfants.

La place et les responsabilités dans le foyer, obligent certaines femmes à exercer le petit commerce, le petit élevage pour subvenir à leurs besoins et aux besoins de la famille.

En saison sèche les hommes s'adonnent aux constructions et aux réfections des bâtiments ainsi que l'élevage et au commerce. Les femmes s'investissent beaucoup plus dans le maraîchage ce qui fait dire que c'est un domaine essentiellement réservé aux femmes. Elles s'intéressent aussi aux transformations des produits laitiers. Dans le souci de bien organiser et mener à bien les activités, afin qu'elles soient profitable à tous, de nombreux groupement féminins et masculins sont formés. Ces groupements contribuent à l'amélioration des conditions de vie, à l'épanouissement des membres, à la lutte contre la pauvreté.

On dénombre plus d'une dizaine (10) de groupements ( cf tableau n°22 ).

**Tableau n°22 : Nombre de groupements dans la commune de Sebba**

Dénomination	Caractéristiques	Domaines d'intervention
Groupeement villageois Libo	Féminin	maraîchage
Groupeement villageois Mougna	Féminin	Maraîchage
Groupeement Daoula	Féminin	Maraîchage
Groupeement Djamnati	Féminin	Maraîchage
Groupeement villageois 1 Sebba	Masculin	Agriculture/Maraîchage
Groupeement villageois 2 Sebba	Masculin	Agriculture/ Maraîchage
Groupeement des jeunes de Sebba	Mixte/H-F	Agriculture/ élevage
Groupeement villageois gomme arabique Sebba	Masculin	Vulgarisation de la gomme arabique
Groupeement Nafore	féminin	Transformation du lait
Groupeement Nguurdan Lobane	Féminin	Transformation de lait
Groupeement Kebal	Masculin	Aliment, bétail
Groupeement Bam-Passi	Masculin	Embouche - élevage

**Source : enquête sur la faisabilité de l'électrification de Sebba (Mars 2001)**

La population de Sebba est sédentaire, seulement les conditions socio-économiques, les pesanteurs sociologiques et culturelles du monde rural obligent les habitants à se déplacer à la recherche de conditions de vie meilleure. Ces déplacements concernent la population jeune qui parfois fuit la monotonie et les situations coercitives du milieu rural pour la recherche de l'emploi dans les grandes villes du Burkina et certains pays voisins.

L'attrait de l'or oblige d'autres à organiser des mouvements migratoires vers les sites d'orpaillage de la province.

Enfin pour la recherche de pâturage et de points d'eaux pour les animaux, une migration saisonnière est organisée pour entraîner les animaux vers des endroits plus viables .

## **8. LES RESSOURCES FINANCIERES**

### **8.1. Le budget communal**

Le budget communal qui comprend d'une part les recettes provenant de la subvention de l'Etat, des droits et taxes et d'autre part les charges de fonctionnement des structures de l'Administration ne laisse aucune possibilité pour l'investissement. En effet, les recettes sont entièrement absorbées par les charges. L'évolution du budget de la Commune a été comme suit :

**Tableau n° 23 : Evolution du budget prévisionnel de la Commune de Sebba**

<b>Années</b>	<b>Prévision (FCFA)</b>	<b>Recouvrement (FCFA)</b>	<b>Taux de recouvrement</b>
1996	4 106 000	2 665 926	41 %
1997	4 659 000	5 012 725	108 %
1998	5 650 000	5 099 581	90 %
1999	14 992 080	5 485 380	37 %
2000	10 109 560	Non disponible	Non disponible

**Source : Monographie de la Commune de Sebba**

## 8.2 - Autres sources de financements

Le développement économique et social doit être soutenu par des systèmes de financement tels les banques, les caisses d'épargne, des fonds d'appui à des activités bien déterminées. Comme système de financement au niveau de la commune de Sebba on peut distinguer :

- Le réseau des caisses populaires de Sebba, fonctionnel depuis le 22 Mars 1999, qui mobilise l'épargne locale et octroie des crédits à ses membres.

Véritable joyau pour la population, il comptait 281 membres en décembre 1999, de nos jours le nombre des membres a atteint presque le double, soit 514 membres en 2001 ( cf tableau N° 24 ) :

**Tableau n°24 : Mouvements du réseau des caisses populaires de Sebba**

Mouvements effectués	Epargne	Crédit	Taux de recouvrement
Montant total	61 000 000 f/cfa	33 000 000 f/cfa	5,04%

***Source : enquête sur la faisabilité de l'électrification de Sebba (Mars 2001)***

- Le FAARF : Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes ; octroie des crédits aux groupements ou associations de femmes dans le but de les appuyer dans l'exercice des activités génératrices de revenus.
- AICB/LCB : Projet d'Appui aux initiatives communautaires de base/Lutte contre la pauvreté ; subventionne des projets dans le domaine des réalisations d'infrastructures socio-économiques et la formation des communautés de base.
- EAA : Euro Action Accord : octroie des financements dans le domaine de l'agriculture, l'élevage , l'hydraulique et l'alphabétisation.
- Association Afrique Verte ; finance les banques de céréales.

## 9. POTENTIALITES CONFIRMÉES ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

### 9.1. Potentialités confirmées

La Monographie de la Commune de Sebba a établi à partir des partenaires de terrain un recueil non exhaustif mais significatif des contraintes et potentialités de la Commune ; ce qui permet de formuler plus tard des programmes de développement économique et social. Le tableau n° 25 ci-après en fait le point.

**Tableau n° 25 : Contraintes et potentialités de la Commune de Sebba**

PARTENAIRES	CONTRAINTEs	POTENTIALITÉS	ACTIONs D'ORIENTATION
<p align="center"><b>DPEEF</b> <b>(Direction Provinciale de l'Environnement et des Eaux et Forêts)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Destruction anthropique des ressources naturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• existence de plantations forestières, de formation végétales surtout le long du Yali</li> <li>• disponibilité de ressources halieutiques et importance de la pêche</li> <li>• disponibilité de produits forestiers (gomme arabique, bois)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• organiser les populations à la gestion des ressources naturelles : poursuivre le dossier filière bois avec les partenaires, mettre en place un groupement</li> <li>• ouvrir un centre de vente de produits halieutiques</li> </ul>
<p align="center"><b>DPRA</b> <b>(Direction Provinciale des Ressources Animales)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Divagation du bétail dans la ville, créant des insalubrités</li> <li>• Abattoir et boucherie non adaptés</li> <li>• Absence de magasin d'aliments pour bétail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de groupements menant des activités de transformation du lait, d'embouche, de collecte et de commercialisation des cuirs et peaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Délimiter des zones de parcage des animaux</li> <li>• Réhabiliter l'abattoir et la boucherie</li> <li>• Résolution du problème d'abreuvement du bétail en saison sèche</li> <li>• Améliorer les conditions de l'élevage de volaille</li> <li>• Reconstruire le parc de vaccination</li> <li>• Construire un magasin aliment pour bétail</li> </ul>
<p align="center"><b>ADMINISTRATION</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'infrastructures socio-collectives (électricité, eau courante)</li> <li>• Manque de personnel compétent pour assurer la gestion efficace des activités communales (état-civil, compatibilité, voirie, etc.)</li> <li>• Faible capacité de mobilisation financière</li> <li>• Forages non fonctionnels ou à fonctionnalité saisonnière</li> <li>• Absence de voirie et d'assainissement dans la ville</li> <li>• Enclavement de la Commune entraînant des difficultés de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilité d'un plan cadastral</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer les infrastructures socio-économiques et socio-collectives de la Commune (éclairage, marché, abattoir, etc.)</li> <li>• Recruter et former du personnel</li> <li>• Mener une étude des potentialités de mobilisation financière</li> <li>• Résoudre le problème d'approvisionnement en eau des populations</li> <li>• Susciter les contacts avec des partenaires externes, développer le civisme fiscal</li> <li>• Etablir un plan de développement de la Commune incluant le désenclavement routier</li> </ul>

PARTENAIRES	CONTRAINTES	POTENTIALITES	ACTIONS D'ORIENTATION
	ravitaillement en plusieurs produits		
<b>District Sanitaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence d'un premier échelon sanitaire (CSPS ou dispensaire)</li> <li>• Fréquence de certaines maladies, non-respect des règles d'hygiène</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transformation du CM en CMA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'état de santé des populations</li> <li>• Mener des campagnes d'IEC</li> <li>• Construire un premier échelon : CSPS, ...</li> </ul>
<b>Groupements villageois, Personnes ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible niveau d'instruction et de compréhension dans les affaires communales</li> <li>• Migration de jeunes à la recherche de travail</li> <li>• Manque d'activité liée au tourisme, absence de structures adéquates d'accueil et de loisir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de groupements dynamiques</li> <li>• Disponibilité de main-d'œuvre</li> <li>• Existence de potentialités touristiques dans la zone (lac naturel, sites aurifères)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer un appui technique et financier aux associations et groupements</li> <li>• Acquérir des compétences en gestion communale</li> <li>• Permettre aux femmes de prendre des décisions, de donner leur point de vue sur le développement de la Commune</li> <li>• Susciter la création d'emplois par une diversification des activités</li> <li>• Créer des structures d'accueil et de spectacles (hôtellerie, cinéma, animation culturelle, etc.)</li> </ul>
<b>Education</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Refus de scolariser les enfants</li> <li>• Insuffisance d'écoles par rapport au nombre d'enfants à scolariser</li> <li>• Faiblesse des équipements et des effectifs (élèves et professeurs) au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Importance de la population d'âge scolaire</li> <li>• Possibilité d'ouverture d'un second cycle selon le statut du lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser à la scolarisation des enfants</li> <li>• Construire et doter de nouvelles écoles</li> <li>• Doter le lycée en laboratoire, en moyens didactiques et en personnel d'encadrement</li> </ul>
<b>DPA (Direction Provinciale de l'Agriculture)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible concertation entre partenaires</li> <li>• Faible approvisionnement en intrants agricoles, pièces de rechange du matériel agricole</li> <li>• Absence de moyens audio (et visuel) de sensibilisation</li> <li>• Méthodes culturelles archaïques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilité partenaires dans la Commune</li> <li>• Terres agricoles et pluviométrie favorable, zone de production céréalière</li> <li>• Réseau hydrographique et bas-fonds importants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un cadre de concertation communal</li> <li>• Désenclaver la zone pour faciliter les échanges, l'approvisionnement et l'écoulement des produits</li> <li>• Aménager des espaces hydro-agricoles dans la zone, introduire de nouvelles spéculations</li> <li>• Favoriser la mise en place d'un système de</li> </ul>

PARTENAIRES	CONTRAINTES	POTENTIALITES	ACTIONS D'ORIENTATION
			distribution de pièces de rechange pour les charrues, charrettes, etc. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Moderniser les méthodes culturelles</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>DPASF</b> <b>(Direction Provinciale de l'Action Sociale et de la Famille)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible inscription des enfants au préscolaire</li> <li>• Manque d'infrastructure propre à la garderie populaire</li> <li>• Manque de matériel didactique</li> <li>• Faible recouvrement des frais scolaires</li> <li>• Faible entraide de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Importance de la population infantile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construire une garderie populaire</li> <li>• Mener des séances de sensibilisation pour l'insertion de personnes marginalisées</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>ALPHABETISATION</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de centres permanents d'alphabétisation, de matériel didactique</li> <li>• Non prise en charge des alphabétiseurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonne volonté de la part des producteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer des centres permanents d'alphabétisation</li> <li>• Sensibiliser les populations à l'alphabétisation par des campagnes</li> </ul>

Source : Monographie de la Commune de Sebba

## **9.2. Perspectives de développement**

### 9.2.1. Projets et programmes en cours d'exécution

Un certain nombre de projets et programmes importants sont en cours d'exécution dans le Sahel burkinabé. Quelques-uns ont une intervention particulière dans la Province du Yagha ou la Commune de Sebba. La situation est décrite dans les paragraphes ci-dessous :

#### *9.2.1.1. L'APESS et le BERAP*

L'Association Pour l'Élevage au Sahel et en Savane (APESS) et le Bureau de Recherches Agropastorales (BERAP) sont deux institutions importantes intervenant dans le domaine de la production animale (alimentation, santé, génétique, traction), l'agriculture, l'alphabétisation, l'éducation populaire, le crédit et le développement de la femme. Il est prévu que leur expérience serve aux autres provinces et pays voisins.

#### *9.2.1.2. Le PGRN / SY*

Le Projet de Gestion des Ressources Naturelles dans le Séno et le Yagha (PGRN/SY) est assurément le projet le plus significatif de la province du Yagha. Il vise à renforcer la capacité endogène des populations rurales à gérer durablement les ressources naturelles des deux provinces et à renforcer les compétences des divers partenaires à soutenir ce processus, tout en procédant à une valorisation et une intensification des productions agro-sylvo-pastorales. D'un coût global de 42 423 857 DKK, soit 3 721 390 965 FCFA, il est prévu pour s'exécuter durant la période 1997-2001.

Son cadre logique est résumé dans le tableau n° 26 ci-dessous :

**Tableau n° 26 : Cadre logique du Projet de Gestion des Ressources Naturelles dans le Séno et le Yagha, phase 1 (1997-2001)**

Description	Indicateurs vérifiables	Moyens de vérification	Conditions critiques
<p><b>Objectif de développement</b></p> <p>Le niveau de vie de la grande majorité des producteurs agro-sylvo-pastoraux dans les deux provinces et de leurs familles nettement amélioré</p>	<p>L'état et le taux de changement des paramètres de base (économique, sociales et environnementales)</p>	<p>Etudes d'impact (à l'an 10 et l'an 20)</p>	<p>Détaillées dans le Document de Projet (chapitre 8)</p>
<p><b>Objectifs immédiats</b></p> <p><b>1.</b> La capacité, comprenant notamment l'organisation interne, les relations avec l'extérieur et les connaissances des populations intéressées par les ressources naturelles dans les UAP, améliorée de façon à permettre la gestion et l'exploitation durables des ressources naturelles.</p> <p><b>2.</b> La capacité, comprenant notamment les attitudes, les connaissances et l'éventail de produits offerts, des divers prestataires de services et fournisseurs de biens (publics et privés) améliorée de façon à rendre leur offre utile et rentable pour les populations cibles dans le contexte de la gestion des ressources naturelles</p> <p><b>3.</b> des systèmes de production agro-sylvo-pastorale nettement et durablement plus productifs qu'au début du Projet, tout en étant moins sensibles aux aléas climatiques (en termes de rendement net –monétaire et en nature– par unité de travail) répandus sur la majorité des exploitations des populations touchées directement par le Projet, et appréciés par ces dernières</p>	<p>Mesures des capacités des groupements villageois soit le nombre de groupements / associations, de CAS, CGT, nombre d'activités entrepris et formation dispensée</p> <p>Mesures des capacités institutionnelles des prestataires de services (personnel, budgets, fiches d'opération, formation, etc.)</p> <p>Plans d'aménagement et de gestion Taux d'utilisation des nouveaux systèmes de production. Production agro-sylvo-pastorale augmentée</p>	<p>Rapports d'évaluations concomitantes et rétrospective</p> <p>Données recueillies par le personnel du Projet et ses partenaires.</p> <p>Données recueillies par le personnel du Projet et ses partenaires.</p> <p>Suivi-évaluation à trois échelles (Province, sous-zone et terroir). Données recueillies par le personnel du Projet et ses partenaires. Statistiques de l'Etat</p>	<p>L'évolution du cadre législatif, notamment la RAF et la décentralisation.</p> <p>Déconcentration des services étatiques et promotion d'un environnement propice à l'entreprise privée</p>

**Source : Projet de Gestion des Ressources Naturelles dans le Séno et le Yagha (PGRN/SY)**

### 9.2.2. Perspectives de développement pour les dix prochaines années

La Monographie de la Commune de Sebba a fait une esquisse de programme développement pour la Commune de Sebba. Il est assigné à ce programme trois objectifs essentiels :

- faire de la ville un véritable pôle de développement provincial en la dotant d'infrastructures et équipements nécessaires, et un crédit pour la promotion des petites et moyennes entreprises ;
- améliorer la qualité de vie de la population urbaine (logement, assainissement, etc.) ;
- mettre à la disposition des autorités communales, les instruments organisationnels pour une meilleure coordination des projets d'investissement urbain.

Il comporte quatre volets : infrastructures et équipements, petites et moyennes entreprises, logement, gestion urbaine.

#### 1. Le volet «infrastructures et équipements»

- réalisation de la voirie urbaine par l'ouverture de voies dans le centre ville ;
- renforcement du centre médical (CM) en centre médical avec antenne chirurgicale (CMA) ;
- création d'un réseau d'adduction d'eau et multiplication des bornes fontaines,
- électrification de la ville ;
- construction d'un bureau de poste ;
- réalisation de caniveaux permettant une meilleure évacuation des eaux. La réalisation des caniveaux sera soutenue par un programme prioritaire d'assainissement pour améliorer les conditions de salubrité ;
- aménagement d'espaces verts, un plan d'embellissement de la ville est à réaliser avec une attention particulière sur les espaces verts à entretenir, à protéger et à créer ;
- construction d'un marché central avec latrines ;
- construction d'une gare routière ;
- déplacement et reconstruction de l'abattoir ;
- construction d'u marché à bétail ;
- renforcement du réseau téléphonique.

## 2. Le volet «petites et moyennes entreprises»

Renforcement des petites et moyennes entreprises par la mise en place d'un système de crédit qui leur soit accessible ; les secteurs suivants peuvent être soutenus :

- artisanat du cuir,
- tissage,
- briqueterie,
- industries alimentaires (boucheries, boulangerie, fabrique de glace),
- entrepôts de marchandises.

## 3. Le volet «logement»

Deux types d'activités peuvent être entreprises :

- la réalisation d'opérations de lotissement pour mieux maîtriser la croissance de la ville ;
- la construction de logements selon trois possibilités à combiner en fonction des moyens disponibles : construction par l'Administration puis cession à des ménages désireux ; construction par les ménages eux-mêmes sur la base des crédits ; réhabilitation d'anciennes maisons dans les vieux quartiers.

## 4. Le volet «gestion urbaine»

Ce volet doit se traduire par :

- la mise à la disposition des autorités communales, des instruments organisationnels pour une meilleure coordination des projets d'investissement urbain ;
- le renforcement du personnel et la formation.

Le premier point concerne la réalisation d'un schéma de développement de la ville de Sebba qui sera un document d'orientation à long terme et qui fixe les grandes lignes de l'aménagement du territoire communal. Cet instrument aura comme objectif essentiel de garantir une organisation cohérente de l'espace en servant de cadre à des politiques de développement et d'aménagement, de protection et de préservation d'un équilibre entre l'espace naturel et urbain. Toujours au titre des instruments de gestion, une étude plus fine du potentiel fiscal de la Commune pourrait être commandée afin de mieux saisir les capacités financières réelles de la Commune.

Quant au renforcement des effectifs du personnel et la formation, on procédera d'abord à une détermination claire des postes et des profils nécessaires à une opérationnalisation de l'Administration communale.

Enfin, la formation pourrait s'adresser à trois populations cibles avec des finalités spécifiques :

- la formation des responsables communaux et techniques à la gestion urbaine ;
- la formation des opérateurs économiques en gestion commerciale ;
- la formation de la population à l'entretien des infrastructures et équipements communautaires.

Ce programme, même non encore formalisé présente beaucoup d'intérêt. Ce qui est certain, il peut servir véritablement de point d'appui pour le développement socio-économique de la Commune. Pour cela, il mérite qu'on lui accorde une attention particulière.